



L'équipe de l'Université de Bâle remporte le concours européen de plaidoirie René Cassin 2015

Les étudiants de l'équipe de l'Université de Bâle ont été déclarés vainqueurs du concours de plaidoirie René Cassin 2015, à l'issue de la finale qui les opposait à des étudiants de l'Université de Montpellier I.

La finale s'est tenue le 10 avril 2015 à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. Le jury de la finale était composé de personnalités (juges à la Cour, universitaires...) et présidé par Monsieur Christophe Deloire, secrétaire général de Reporters sans frontières.

Il s'agissait de la trentième édition de cette compétition de procès fictifs en langue française, fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme.

Afin de célébrer ce trentième anniversaire, ce sont cette année trente équipes universitaires en provenance de sept pays (France, Luxembourg, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Suisse, Turquie), sélectionnées à l'issue d'une phase écrite, qui se sont affrontées dans une affaire concernant les droits de l'enfant et de la famille.

Des informations complémentaires sur le concours et les précédentes éditions peuvent être consultées sur le [site Internet du concours Cassin](#) et sur la [page dédiée du site Internet de la Cour](#).

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire aux [fils RSS de la Cour](#).

Contacts pour la presse

echrpress@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08
Denis Lambert (tel: + 33 3 90 21 41 09)
Céline Menu-Lange (tel : + 33 3 90 21 58 77)
Tracey Turner-Tretz (tel: + 33 3 88 41 35 30)
Nina Salomon (tel: + 33 3 90 21 49 79)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les Etats membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.